

CONSEIL DE LIGUE du 13/04/2019 Lac de Maine à ANGERS (49)

Présents : B. BELLET - F. BARDY - C. BONNEAU - S. BUFFET - V. GUILLET - D. LELIEVRE - D. MOUILLE - R. OIRY
S. LELOUP - L. PIRON - B. SIONNEAU - F. DAVIS - G. CHARRIER

Présidents de CD ou représentants : J.R. CHEVALIER - M. MENAGER

Excusés : C. TROISPOILS - M.A. AURIGNY - C. DAVID - F. DREYER - P. GAUDEMER - S. GILLET - D. BERTIN - F. OULAMI
I. BEUDARD - F. PELLOIN - L. DAVID - F. LEAUTE - X. FORTINEAU - B. PUGNA

Absent : S. ROBERT

1- Point financier

- René commente les documents reçus par les membres du Conseil de Ligue.
Pour le résultat 2018, on constate :
 - la baisse des subventions,
 - une baisse des charges qui se traduit par des économies réalisées par les responsables de commissions mais aussi par des actions non réalisées.
 - Une dotation aux provisions pour pérennisation de l'emploi de 19 000 € et le PEC pour 20 000 €
- Le Budget 2019 révisé est en cours de réalisation. Il sera adressé aux membres du Conseil de Ligue avec le Budget 2020 et les tarifs 2019-2020 pour vote.
- Le financement du poste de Gaël, en ce qui concerne l'année civile 2019, devrait être pourvu (FFTT, CREPS, provision 2019 et prorata de la provision 2018)
- Le Comité 44 (+ 0,50 €) et le Comité 72 (+ 2 €) vont augmenter leur tarif de licence.

2- Evolution du Championnat Féminin - Aide aux organisations - Questionnaire arbitrage.

- **Championnat féminin.**
 - La FTTT a initié en janvier 2019 la création d'un groupe de travail composé d'un référent par région, chargé de réfléchir à une possible réforme du championnat par équipes féminin pour la saison 2020/2021. Il s'est formé suite à un constat : 30% des équipes féminines jouent au niveau national et à peine 25% des féminines, qui ont une licence compétition, jouent dans ce championnat. Cela entraîne une hétérogénéité importante en termes de niveau de jeu, de longs déplacements et un coût élevé pour les clubs et les joueuses.
 - Ce constat réalisé, nous avons décidé de lancer, d'une part, une série d'enquêtes à destination des féminines. L'objectif étant de comprendre les raisons de ce désengagement vis-à-vis de ce championnat. D'autre part, nous réalisons un diagnostic territorial pour mieux appréhender la répartition des équipes féminines dans la métropole. Ce travail nous permettra de faire des simulations en fonction de différents scénarios envisagés pour la réforme du championnat féminin, comme la réduction du nombre d'équipes, du nombre de joueuses par équipes et de l'aspect économique qui en découle. Le travail est en cours, les premiers résultats sont attendus pour la fin de la saison sportive.
 - En parallèle de ce travail réflexif sur les féminines compétitrices, un autre doit être entrepris pour la saison prochaine sur le développement plus large de la pratique. Puisqu'en attirant de nouvelles joueuses, on augmentera le nombre de féminines, qui pratiquent notre sport.
- **Aides aux organisations 2019-2020**
 - Bruno B commente le document de travail de Denis et Christian B sur les organisations et l'aide aux tours de Critérium fédéral Zone. Pour la saison 2019-2020, l'aide porterait sur la prise en charge par la Ligue d'un tiers des arbitres sur les 2 tours, Elite et Jeunes.

Vote : (dont un à distance)

- a) favorable à l'aide aux tours de Zone en général : 11 pour - 1 contre - 1 abstention
- b) Favorable à la même prise en charge pour Elite et Jeunes : 10 pour - 2 contres - 1 abstention

Cette prise en charge est adoptée à la majorité (tableau en annexe)

Procédure pour les organisations des compétitions Régionales et Zone (Hors Bernard JEU et Grand Prix): dès le calendrier connu, un appel d'offre sera diffusé via la Ligue et les Comités, tout en conservant le turn-over dans les départements.

L'échéance de réponse à la Ligue est fixée au 15 juin. En cas de difficulté, dès le 15 septembre, la Ligue reprend la main et contactera les Comités pour trouver une solution collective.

Compte-tenu des points ci-dessus et de quelques aménagements pour la prise en charge des tables de JA, Les cahiers des charges sont à retravailler.

- Pour le **questionnaire en arbitrage**, il est décidé de missionner les Jugés-arbitres lors des premières journées du Championnat pour remettre celui-ci aux clubs régionaux afin qu'ils y répondent.
- **Calendrier**: il sera préparé lors du PDM du 23 avril et adressé aux Comités départementaux pour harmonisation des dates de compétitions départementales.

3- Infos Président

Conseil fédéral :

- Etat des lieux sur la gouvernance. Toujours aussi complexe
- CNDS : 28 fédérations, en plus du CNOSF, ont été retenues par l'Agence Nationale du sport et auront la gestion de l'enveloppe CNDS part territoriale. Ce n'est pas le cas pour la FFTT qui a préféré attendre que les modalités de fonctionnement soient bien définies pour adopter ce dispositif. (2 000 000 € pour le tennis de table seront à distribuer pour 2020)
- La finalisation du projet de développement fédéral est reportée
- L'ancien Président de l'ITTF Adam SHARARA suspendu 4 ans
- Finances : excédent 350 000 €. Les charges sont maîtrisées. Le bilan de la coupe du monde est équilibré avec un bénéfice d'environ 37 000 € (sous réserves d'autres informations).
- DTN : convention d'objectif revue (baisse estimée à 70 000 €)
- Rencontres objectifs 2024 : en fonction des résultats sur la très haute performance
- 3 candidats au poste de coach de l'équipe de France féminine
- Arrêt de carrière de Carole GRUNDISCH et non habilitation pour Yuan Jia Nan
- La gestion des médailles du mérite fédéral serait attribuée aux Ligues
- Formation animateur Ping Santé à St-Denis du 3 au 5 mai. David LELIEVRE y participera.
- Championnat de France des Régions 2020 à AUCH, les Ligues doivent engager 3 équipes au minimum.
- Pro A messieurs : projet de Play off pour 2020/2021
- Championnat de France seniors 2020, l'organisateur, Belfort, s'est désengagé.
- Stéphanie LELOUP intègre la commission sportive fédérale
- Vote sur la distinction « Dirigeant(e) de l'année » le dimanche 14 avril

Ligue :

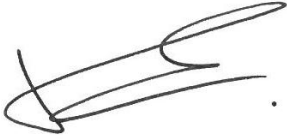
- Une réunion s'est tenue le mercredi 10 avril avec la région des Pays de la Loire et le DTN sur la représentation et la collaboration des Pôles France et Espoirs à Nantes. En attente du nouveau CREPS (septembre 2021)
- Un entretien a eu lieu au CREPS avec le DTN dans la foulée. Renouvellement de la convention pour Gaël (6 000 €) qui débutera en mai 2019.
- Christian BONNEAU assistait à l'AG du CROS au cours de laquelle Anne CORDIER a été élue Présidente. Françoise DREYER a été élue au Comité directeur.

4- Complément d'infos Championnat d'Europe 2019

- Offre promotionnelle pour inciter à faire des commandes groupées aux Comités départementaux et aux Ligues
- Incitation à ce que les Comités intègre les places pour l'Euro aux récompenses de leurs compétitions départementales.
- Selon les dates des AG de Comités, une vente de billets sera faite sur place. Ceci nécessitera une communication au moment de l'envoi des convocations.

5- Point d'étape Olympiade - Synthèse des groupes de travail
(Voir annexe)

Le Secrétaire général,



René OIRY

Le Président,



Bruno BELLET